



Palmarès de "Création en cours"

Le CNSMD de Lyon brille par son beau palmarès à l'appel à projet intitulé "**Création en cours**".

porté par le Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR) et le Ministère de la Culture et de la Communication (MCC).



Après **plus de 600 candidatures reçues** pour une première édition, une petite centaine de projets a été retenue. Ces artistes récemment diplômés de leur école respective vont pouvoir concrétiser leur projet créatif auprès d'élèves du troisième cycle (CM1, CM2, 6^{ème}) dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle mis en place par l'Éducation nationale. Ce parcours devenu obligatoire pour les écoles en 2013 s'appuie sur l'acquisition de connaissances, sur les rencontres avec des artistes et des œuvres ainsi que sur la pratique artistique. Pour la première édition du dispositif national "*Création en cours*", **101 écoles** réparties sur l'ensemble du territoire français (métropole et outre-mer) accueillent **130 artistes** de toutes les disciplines artistiques. 228 classes et **5 300 élèves** sont concernés par ces résidences d'artistes à l'école.



Cinq anciens étudiants du CNSMD de Lyon figurent parmi les talentueux artistes sélectionnés.

QU'EST-CE QUE L'APPEL À PROJET "CRÉATION EN COURS" ?

"*Création en cours*" est un appel à candidatures ouvert depuis 2012 aux jeunes artistes diplômés (depuis moins de cinq ans) et issus prioritairement des établissements d'enseignement supérieur du secteur culturel, et plus particulièrement des écoles nationales supérieures sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication. Cette action vise à **renforcer la présence artistique en milieu scolaire** et permet aux enfants du troisième cycle de partager une expérience de création de longue durée aux côtés d'un artiste, de l'accompagner dans sa démarche créatrice. Ainsi l'appel à candidatures permet d'**installer environ 100 jeunes artistes** issus de diverses disciplines (spectacle vivant, arts plastiques, cinéma et audiovisuel, livre, design, architecture, photographie, mode, arts numériques,) **en résidence dans les écoles et collèges les plus éloignés de l'offre culturelle** c'est-à-dire dans les quartiers prioritaires de la ville, les zones rurales et périurbaines, ainsi qu'en outre-mer.



Le dispositif contribue à l'insertion professionnelle des jeunes talents et met en lumière la qualité des enseignements dispensés dans les écoles supérieures du secteur culturel. Chaque lauréat reçoit 11 000€ pour la mise en œuvre de sa résidence et obtient un suivi tout au long du projet par les Ateliers Médicis. Pour l'artiste, une résidence de création est riche et peut l'être d'autant plus auprès de jeunes esprits aussi vifs que motivés. Les résidences mêleront recherche, travail sur soi, expérimentation, transmission, représentation, c'est pourquoi elles sont limitées à une durée minimum de 20 jours (consécutifs ou non) dans l'établissement attribué. Les projets participatifs et interactifs sont encouragés, afin qu'au sein des résidences un véritable dialogue entre les artistes, les élèves, les enseignants et la communauté scolaire puisse se créer. L'objectif est de faire participer le plus possible les élèves au processus de création de l'œuvre.

LES LAURÉATS DU CNSMD DE LYON

Pascal ADOUMBOU - Étudiant au CNSMD de 2010 à 2015 en direction de chœurs



Lauréat avec le projet « **Le rêveur de Mvezo** » (résidence liée à la musique)

Le projet en quelques lignes : "Le rêveur de Mvezo" est un projet autour de Nelson Mandela. En s'inspirant des rêves du personnage, des plus concrets (comme le changement politique profond auquel il aspire), aux plus abstraits qu'on pourrait lui prêter à certains instants de sa vie, le projet consiste à créer une comédie musicale au cours de laquelle de nombreux styles musicaux et de multiples univers s'articulent.

Côme CALMELET - Étudiant au CNSMD de 2008 à 2012 en danse



Lauréat avec le projet « **KiCoJu, une création ludique à développer, partager et réinventer** » (résidence liée à la danse)

Le projet en quelques lignes : "KiCoJu" est un jeu performatif mêlant danse, musique acoustique et électronique. Grâce à ses règles fixées, il permet à une équipe artistique de s'affronter en utilisant un ensemble de modules dansés et musicaux créés au préalable. Ce jeu improvisant autour de morceaux écrits permet de créer une grande interaction avec toutes les personnes présentes. Les artistes se mêleront aux enfants pour enrichir leurs pratiques artistiques à travers la performance, l'improvisation, et le jeu. Il s'agit d'une résidence entre découverte et création participative.



François CARDEY - Étudiant au CNSMD de 2007 à 2013 en cornet à bouquin



Lauréat avec le projet « **Ors et désordres – Le patrimoine baroque conté par la musique ancienne** » (résidence liée à la musique et au théâtre)

Le projet en quelques lignes : "Ors et désordres" est le projet d'un conte musical d'une heure pour un cornettiste, un harpiste et un conteur. Le projet met en lumière les musiques anciennes et le patrimoine baroque savoyard. Les élèves participant à la résidence sont conviés à des ateliers de présentation des instruments à vent, des ateliers de lecture ainsi qu'à des sessions de répétition en présence des musiciens et du conteur.

Thomas DEMAY - Étudiant au CNSMD de 2008 à 2012 en danse



Lauréat avec le projet « **L'homme de la rue** » (résidence liée à la danse)

Le projet en quelques lignes : "L'homme de la rue" a été conçu pour se jouer au milieu même d'une rue avec le public disposé en face à face. Créée pour deux danseurs et deux batteurs, cette pièce interroge la relation de l'homme vis à vis du groupe. Inspirés par des situations de



la vie urbaine, les musiciens et les danseurs amateurs vont évoluer vers un lâché prise collectif, réfléchir sur les notions de son et de mouvement pour faire naître un plaisir simple et élémentaire. La danse en extérieur est un outil de transmission direct pour faire naître une danse physique et pleine en relation avec l'architecture, le mobilier urbain et les personnes qui nous entourent.

Emilie SZIKORA - Étudiante au CNSMD de 2009 en 2013 en danse



Lauréate avec le projet « **Corps créatifs et intelligence collective - les élèves en mouvement** » (résidence liée à la danse contemporaine)

Le projet en quelques lignes : "*Corps créatifs et intelligence collective*" interroge l'acte de création en mettant en scène les coulisses mêmes des spectacles de la conceptrice. Avec le *Collectif ES*, Emilie Szikora travaille à la création d'une nouvelle pièce dont le point de départ est le plagiat. La résidence croisera recherches et processus créatif engagé au cours d'ateliers avec les élèves.

La seule obligation de résultat des résidences est celle du partage et de la création face à un public restreint. La production finale d'une œuvre n'est pas obligatoire mais un temps de restitution de la résidence en présence des parents d'élèves et avec la communauté scolaire est attendu. Les résidences ont débuté en janvier 2017 dans toute la France et seront documentées au fil des mois sur le [portail dédié](#) et les réseaux sociaux.

RENCONTRE

Bonjour François Cardey, pourquoi avoir choisi de participer à ce projet "Création en cours"?



*Le projet du conte musical « Nuit d'Or » avait déjà débuté avant la promulgation du dispositif « Création en cours ». En effet, **la fondation Facim**, basée à Chambéry, se portait déjà partenaire du projet à travers le texte de Bérengère Cournut ainsi que pour l'implantation territoriale, le conte traitant entre autres du patrimoine baroque savoyard. Cette opportunité de résidence en milieu scolaire rural semblait une magnifique occasion d'allier nos envies de recherche artistique et de transmission de savoirs à de futurs publics du spectacle vivant, et plus particulièrement de musiques anciennes. Ce fut donc une évidence de présenter le conte musical « Nuit d'or » au projet « Création en cours » pour permettre l'élaboration de ce spectacle dans des conditions idéales.*

Comment s'est déroulée la phase de conception de votre projet ?

Le texte, qui est à la base de ce projet, est d'abord une commande de la fondation Facim pour les Portes du temps auxquelles j'ai participé en juillet 2016. Ces journées culturelles ont permis à plus de mille enfants de découvrir le patrimoine baroque savoyard à travers des ateliers de dorure, de théâtre et bien sûr de musique à Conflans, cité médiévale sur les hauteurs d'Albertville. Désirant continuer cette collaboration avec la Facim et Bérengère Cournut, auteur de ce texte, j'ai proposé une réécriture du dit texte pour en faire un conte musical destiné aux publics des vallées de Tarentaise, Maurienne, Beaufortain et val d'Arly. J'ai pris connaissance de « Création en cours » à la même période, j'ai donc proposé de répondre à cet appel à projet pour prendre en charge la création du conte et éventuellement renforcer l'implantation territoriale du projet ... Si j'avais la chance d'être sélectionné en Savoie. La pérennisation de « Nuit d'or » est en partie assurée, car des dates sont programmées pour l'été 2017 en Tarentaise et nous travaillons à la diffusion du spectacle pour 2017-2018.

Pouvez-vous me présenter votre projet de résidence ?

Spectacle protéiforme mêlant les doux accents d'anges musiciens à la présence narrative d'un conteur, Ors et désordres est la cristallisation d'une collaboration entre la fondation Facim et l'ensemble animés par le désir de mettre en valeur un patrimoine, savoyard pour les uns, musical et



baroque pour les autres. Ce conte musical, écrit par Bérengère Cournut sur une commande de la Fondation Facim, met en scène les personnages d'un retable prenant vie au contact d'un rayon de lune. Les anges musiciens, espiègles et joueurs, virevoltent dans l'église déserte. Ils sèment alors la pagaille dans un décor doré ponctué de feuilles et de fleurs, d'oiseaux et d'instruments de musique, de Marie et de saints accompagnés de porcelets et d'agneaux. Les instrumentistes de l'Ensemble Agamemnon, incarnations physiques de ces apparitions fugaces, transcendent le conte en dialoguant avec le conteur grâce à un florilège de sonates, symphonias, diminutions virtuoses et danses joyeuses.

Qu'attendez-vous de votre résidence ?

La résidence, qui aura lieu en 4 parties de 5 jours chacune, permettra la création du conte musical et la sensibilisation des élèves à la musique baroque ainsi qu'au texte contemporain poétique. Ce temps passé en classe autant qu'en répétitions donnera aux 2 musiciens et à la conteuse des clés de compréhension du spectacle par les élèves. Nous en profiterons donc pour adapter le spectacle à leur sensibilité et leur imaginaire pour mieux les toucher et ainsi créer un conte musical au plus proche du public visé.

Merci du temps que vous m'avez accordé pour répondre à quelques questions, à bientôt.